



FICHE DE DONNÉES SÉCURITÉ FILAMENT | ANTIBACTERIEN ULTRA

V 2.0 | 18-12-2018 | traduit de l'anglais le 12-01-2024



SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE L'ENTREPRISE

1.1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit : ANTIBACTERIEN ULTRA
Type de produit : Thermoplastique

1.2. UTILISATIONS PERTINENTES IDENTIFIÉES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

Utilisations recommandées : Filament d'impression 3D. Fabrication additive.
Utilisations déconseillées : Aucune information disponible

1.3. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

VOLUMIC 3D
12bis Rue Louis GARNERAY
06300 NICE - FRANCE
info@volumic3d.com

1.4. NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Numéro d'urgence : 112

SECTION 2: IDENTIFICATIONS DES DANGERS

2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Règlement (CE) n° 1272/2008
Ce mélange est classé comme non dangereux selon le Règlement (EC) n° 1272/2008 [SGH].

Symboles / Pictogrammes
Règlementation n°1272/2008 (CLP)



Mentions de dangers :

Irritation des yeux, catégorie 1 : H318 - Provoque des lésions graves des yeux.
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1 : H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. _ H302 - Nocif en cas d'ingestion _ H315 - Provoque une irritation cutanée.

Mises en garde:

P271 : Utiliser uniquement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
P280 : Porter des gants / des vêtements / des lunettes / un masque de protection.
P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à retirer. Continuer à rincer.
P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
P501 : Se débarrasser du contenu / le contenant dans un service professionnel autorisé.

2.3. AUTRES DANGERS

Il n'y a pas de données connues / Aucune information disponible.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1. SUBSTANCE

Mélange de PLA avec un composé formé par du PLA contenant de l'argile modifiée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FILAMENT | ANTIBACTERIEN ULTRA

V 2.0 | 18-12-2018 | traduit de l'anglais le 12-01-2024

3.2. MÉLANGE

Nom chimique - N.º CAS - % en poids
Argent (ingrédient actif) - 7440-22-4 - 0,01-0,1
Bromure de cétyltriméthylammonium - 57-09-0 - 0,25-1
Bentonite - 1302-78-9 - 0,1-5
Acide polylactique (PLA) - 9051-89-2 - 92-100

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. DESCRIPTIONS DES PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux :

En cas d'irritation causée par les vapeurs, rincez immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Retirez les lentilles de contact si vous en portez. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

Contact avec la peau :

Avec le matériau à température ambiante, aucun effet indésirable n'est attendu. En cas de contact avec le filament fondu, refroidissez rapidement avec de l'eau la zone touchée. Ne séparez pas le produit solidifié de la peau. Informez immédiatement un médecin.

Inhalation :

Après avoir inhalé les vapeurs émises par le filament fondu, respirez de l'air frais, reposez-vous, si les symptômes persistent consultez un médecin.

Ingestion :

Buvez de l'eau par précaution. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente. N'induirez pas le vomissement sans assistance médicale.

4.2. SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS, À LA FOIS AIGUS ET DIFFÉRÉS

Les effets aigus et différés sont répertoriés dans les Sections 2 et 11.

4.3. INDICATIONS DE TOUTE ATTENTION MÉDICALE IMMÉDIATE ET DE TOUT TRAITEMENT SPÉCIAL NÉCESSAIRE

Aucune information disponible

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction appropriés : Toute méthode est applicable.
Moyens d'extinction inappropriés pour des raisons de sécurité : Aucun connu.

5.2. DANGERS SPÉCIAUX DÉCOULANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

La combustion du filament libère des fumées, du monoxyde de carbone (CO), du dioxyde de carbone (CO₂) et des aldéhydes toxiques.

5.3. CONSEILS POUR LES POMPIERS

Instructions : Aucune instruction de lutte contre l'incendie n'est nécessaire.
Équipement de protection spécial pour le personnel de lutte contre l'incendie : Comme pour tout incendie, portez un appareil respiratoire autonome à la demande MSHA / NIOSH (approuvé ou équivalent) et tout l'équipement de protection nécessaire.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Pour le personnel qui ne fait pas partie des services d'urgence : Portez l'équipement de protection individuelle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FILAMENT | ANTIBACTERIEN ULTRA

V 2.0 | 18-12-2018 | traduit de l'anglais le 12-01-2024

obligatoire. Évitez la formation de poussière. Éliminez toutes les sources d'inflammation. Balayez pour éviter le risque de glissade.

Pour le personnel d'urgence : équipez-vous avec l'équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

6.2. PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ne pas déverser dans les eaux de surface ou le système d'assainissement.
Empêcher le matériau de contaminer l'eau souterraine.

6.3. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Balayer et collecter le matériau solidifié dans des contenants appropriés pour l'élimination. Les matériaux collectés sont traités comme des déchets.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. PRÉCAUTIONS POUR UNE MANIPULATION SÛRE

Recommandations pour manipuler en toute sécurité : Utilisez un équipement de protection individuelle. Évitez tout contact avec la peau et les yeux lors de la manipulation du filament fondu. Considérations générales d'hygiène : Manipulez le filament en respectant les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

7.2. CONDITIONS DE STOCKAGE SÉCURITAIRE, Y COMPRIS TOUTE INCOMPATIBILITÉ

Exigences concernant l'entrepôt et les conteneurs : Stocker dans un endroit sec, protéger de la lumière du soleil, stocker entre 10°C et 40°C.

Normes en cas de stockage conjoint : Ce n'est pas nécessaire.

Informations supplémentaires sur les conditions de stockage : Stocker dans des conteneurs hermétiquement fermés dans un endroit frais et sec.

SECTION 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Aucune norme établie

Ce matériau peut générer des particules non classées selon d'autres critères (PNOC). L'Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail (OSHA) impose une valeur d'ELP/ETM (Niveau d'exposition permmissible / Moyenne pondérée dans le temps) pour les PNOC de 15 mg/m³ pour la poussière totale et 5 mg/m³ pour la fraction inhalable.

La Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH) impose une TLV/ETM (Limites de concentration du produit / Moyenne pondérée dans le temps) pour les PNOC de 10 mg/m³ pour les particules inhalables et 3 mg/m³ pour les particules respirables.

Lorsque cela est raisonnablement possible, cela devrait être fait en utilisant une ventilation locale et une bonne extraction générale. Il doit y avoir une extraction adéquate dans les endroits où la poussière est formée.

8.2. CONTRÔLES D'EXPOSITION

Protection des yeux :

Aucun pendant la manipulation et l'utilisation normales. Des lunettes de protection avec des protections latérales sont nécessaires pour se protéger contre le filament fondu.

Protection de la peau et du corps :

Aucune pendant la manipulation et l'utilisation normales. Portez des vêtements de travail appropriés. Portez des gants pour vous protéger contre les brûlures lors de l'utilisation de matériau fondu.

Protection respiratoire :

Maintenez les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition recommandées (lorsque cela est applicable), sinon, portez un respirateur approuvé.

Mesures d'hygiène :

Manipulez le filament en respectant de bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

Contrôles techniques :

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FILAMENT | ANTIBACTERIEN ULTRA

V 2.0 | 18-12-2018 | traduit de l'anglais le 12-01-2024

Fournissez des systèmes de ventilation par aspiration locale. La ventilation doit être suffisante pour éliminer efficacement et prévenir l'accumulation de poussières ou de vapeurs qui peuvent être générées pendant la manipulation ou le traitement thermique du filament.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES FONDAMENTALES

Apparence

Forme: Solide.
Aspect / apparence : Filament.
Couleur : Blanc
Odeur : Légère.
Température de décomposition : 250°C
Intervalle de fusion : 180°C – 230°C
Température d'auto-inflammation : 388°C
Solubilité : Indéterminée

9.2. AUTRES INFORMATIONS

Indisponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. RÉACTIVITÉ

Aucune n'est prévu dans des conditions d'utilisation normales.

10.2. STABILITÉ CHIMIQUE

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Aucune n'est prévu dans des conditions d'utilisation normales.

10.4. CONDITIONS À ÉVITER

Les températures au-dessus de (240 °C). Évitez de maintenir la résine fondue pendant des périodes excessives à des températures élevées. Une exposition prolongée provoquera la dégradation du polymère.

10.5. MATÉRIAUX INCOMPATIBLES

Oxydants. Bases fortes.

10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION PUISSANTS

Voir section 5.2

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Principales voies d'exposition : Contact avec les yeux, les pieds, inhalation et ingestion.
Toxicité aiguë : Dans les études sur les animaux, aucun effet n'a été observé sur les organes étudiés après ingestion ou exposition cutanée.
Effets locaux : La poussière produite par le produit peut irriter les yeux, la peau et le système respiratoire. Les particules du matériau, comme les autres matériaux inertes, sont mécaniquement irritantes pour les yeux. L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.
Effets spécifiques : Peut causer une irritation cutanée ou une dermatite. L'ingestion peut entraîner une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée. L'inhalation de poussière peut provoquer des difficultés respiratoires, une sensation d'oppression thoracique, un mal de gorge et une toux. La combustion produit une fumée irritante.
Toxicité à long terme : Ne provoque pas de réactions cutanées allergiques dans les études de sensibilisation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FILAMENT | ANTIBACTERIEN ULTRA

V 2.0 | 18-12-2018 | traduit de l'anglais le 12-01-2024

cutanée avec des cobayes.

Effets mutagènes : Non mutagène dans le test AMES.

Toxicité pour la reproduction : Aucune donnée disponible.

Effets cancérogènes : Ce produit ne contient aucun cancérogène ou possible cancérogène selon les listes de l'OSHA, de l'IARC ou du NTP.

Effets sur les organes cibles : Dans les études menées sur les animaux, aucun effet sur les organes étudiés n'a été observé après ingestion ou exposition cutanée.

Peau : DL50/dermique/lapin > 2000 mg/kg

Ingestion : DL50/oral/rat > 5000 mg/kg

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. ÉCOTOXICITÉ

CE50/72h/algues > 1100 mg/L

On ne s'attend pas à une toxicité élevée, mais s'ils sont ingérés par des oiseaux ou des organismes aquatiques, ils peuvent causer des effets mécaniques indésirables.

12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Intrinsèquement biodégradable dans des conditions de compostage industriel.

12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

La bioaccumulation n'est pas attendue

12.4. MOBILITÉ

La bioconcentration n'est pas attendue en raison d'un poids moléculaire élevé (PM > 1000).

Dans l'environnement terrestre, il est prévu que le matériau reste dans le sol. Dans l'environnement aquatique, le matériau va couler et rester dans les sédiments.

12.5. RÉSULTATS DU PBT ET MPMB

Non applicable.

12.6. AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES

Aucune information disponible.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Éliminez conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales. Évitez les rejets dans l'environnement. L'incinération doit être réalisée conformément aux lois municipales et étatiques, ainsi qu'aux lois et réglementations des organismes environnementaux locaux.

SECTION 14: INFORMATION DE TRANSPORT

ADR : Non réglementé.

RID : Non réglementé.

IATA : Non réglementé.

IMDG : Non réglementé.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. NORMES / SÉCURITÉ, SANTÉ ET LOIS ENVIRONNEMENTALES SPÉCIFIQUES À LA SUBSTANCE ET AU MÉLANGE.

Aucune information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FILAMENT | ANTIBACTERIEN ULTRA

V 2.0 | 18-12-2018 | traduit de l'anglais le 12-01-2024

15.2. ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

Non applicable.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Les données extraites de cette fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances, et ces informations devraient être traitées comme un guide pour le transport, le stockage sûr et la manipulation. Les informations fournies ne constituent aucune garantie des qualités du produit. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de manipuler le produit conformément aux réglementations locales en vigueur. Les informations fournies dans cette fiche de sécurité ne génèrent aucune relation contractuelle légale.